

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lacroix-Barrez, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean DELMAS, Maire.

Date de convocation : 9 juin 2021

**Etaient présents** : DELMAS Jean, RAYROLLES Serge, BAILLY François, BLANC Julien, BONNET Thérèse, CHAUVEY Jérôme, COUDOUEL Roger, DELPUECH Frédéric, GUIMONTEIL Lucien, GUIMONTEIL Raymond, LALO Claude, LE GRAS Thierry, LEVEQUE Anne-Marie, PINQUIER Valérie, DELMAS Solange.

Madame Valérie PINQUIER a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée pour l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 avril. Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une délibération a été retirée et que plusieurs délibérations ont été rajoutées à l'ordre du jour.

### **1 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020 (RPOS)**

M. le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

## **2 – Vente des poutres de l'ancienne maison Riom**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter le tarif de vente des poutres qui ont été récupérées suite à la démolition de la toiture de la petite grange de la maison Riom.

Le tarif de vente est de 50 € (cinquante euros) la petite poutre et 200 € (deux cents euros) la grande poutre.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité et autorise M le maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de ces poutres.

## **3 - Tarif du droit de place du marché de producteurs et d'artisans**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter le tarif du mètre linéaire pour le droit de place au marché de producteurs et d'artisans qui aura lieu tous les lundis en été place du Cardinal Verdier.

Le tarif du mètre linéaire est de 1 € (un euro).

Le conseil Municipal vote à l'unanimité et autorise M le maire à établir et à signer tous les documents nécessaires à la perception de cette redevance.

## **4 – Convention Paroisse Notre Dame en Barrez pour travaux Eglise de Lacroix-Barrez**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'une convention a été signée avec la paroisse Notre Dame en Barrez concernant les travaux de peinture réalisés à l'Eglise de Lacroix-Barrez.

Cette convention entre les deux parties prévoit que la Commune paie tous les frais de ces travaux et que la Paroisse verse la somme de 5 000 € (cinq mille euros) de participation.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité et autorise M le maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette convention.

### **5 - Avenant n°2 sur le marché, « Maison Riom » lot 2.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour la reprise du plancher en rez-de-chaussée du bâtiment principal suite à des imprévus (cf tableau joint).

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n° 2, Maçonnerie

Lot	Montant du marché initial + avenant n°1	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n° 02 - Maçonnerie	237 535.30 € H.T.	4 717.50 € H.T	242 252.80 € H.T.
	285 042.36 € T.T.C	5 661.00 € T.T.C	257 847.81 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

### **6 - Avenant n°2 sur le marché, « Maison Riom » lot 3.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour la dépose de la charpente existante, pose d'une nouvelle charpente de la partie salle associative et logement n°10 suite à des imprévus (cf tableau joint).

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n° 3, Charpente et Structure Bois

Lot	Montant du marché initial + avenant n°1	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°3 – Charpente et Structure Bois	193 976.10 € H.T.	19 947.50 € H.T	213 923.60 € H.T.
	232 771.32 € T.T.C	23 937.00 € T.T.C	256 708.32 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

### **7 – Avenant n°2 sur le marché, « Maison Riom » lot 4.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour la dépose de l'ancienne volige, fourniture et pose liteaux et contre liteaux, fourniture et pose HPV, fourniture et pose d'ardoises d'Espagne à la place des lauzes prévues (cf tableau joint).

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n° 4, Couverture et Zinguerie

Lot	Montant du marché initial + avenant n°1	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°4 – Couverture et Zinguerie	100 196.40 € H.T.	- 17 960.18 € H.T	82236.22 € H.T.
	120 235.68 € T.T.C	- 21403.42 € T.T.C	98 832.26 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

#### **8- Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 6.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°6, Menuiseries intérieures

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°6 – Menuiseries Intérieures	78 496.13 € H.T.	6 390.32 € H.T.	84 805.45 € H.T.
	94 195.36 € T.T.C	7 571.18 € T.T.C	101 766.54 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

#### **9 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 7.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°7, Plâtrerie Isolation

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°7 – Plâtrerie isolation	80 642.51 € H.T.	4 232.01 € H.T.	84 874.52 € H.T.
	96 771.01 € T.T.C	5 078.41 € T.T.C	101 849.42€ T.T.C

Voté à l'unanimité.

**10 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 9.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°9, Peinture

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°9 – Peinture	30 650.55 € H.T.	2 764.50 € H.T.	33 415.05 € H.T.
	36 780.66 € T.T.C	3 317.40 € T.T.C	40 098.06 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

**11 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 10.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°10, Revêtements Souples Collés

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°10 – Revêtements Souples Collés	27 597.30 € H.T.	1 080.50 € H.T.	28 677.80 € H.T.

	33 116.76 € T.T.C	1 296.60 € T.T.C	34 413.36 € T.T.C
--	-------------------	------------------	-------------------

Voté à l'unanimité.

**12 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 11.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°11, Carrelage et Faïences

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°11 – Carrelage et Faïences	23 804.73 € H.T.	5 078.26 € H.T.	28 882.99 € H.T.
	28 565.68 € T.T.C	6 093.91 € T.T.C	34 659.59 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

**14 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 12.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°12, Electricité

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°12 – Electricité	103 679.46 € H.T.	7 746.32 € H.T.	111 425.78 € H.T.
	124 415.35 € T.T.C	9 295.58 € T.T.C	133 710.93 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

### **15 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 13.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°13, plomberie Sanitaires

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°13 – Plomberie Sanitaires	70 422.76 € H.T.	6 618.51 € H.T.	77 041.27 € H.T.
	84 507.31 € T.T.C	7 942.21 € T.T.C	92 449.52 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

### **16 - Avenant n°1 sur le marché, « Maison Riom » lot 14.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant a été établi concernant le marché « Maison Riom » pour le logement supplémentaire n°11 (cf tableau joint)

Les travaux prévus ont donc été réajustés en fonction de ces modifications.

Monsieur le Maire donne lecture des montants des travaux pour le lot n°14, Chauffage Ventilation

Lot	Montant du marché initial	Montant phase des nouveaux travaux	Montant du marché après avenant
Lot n°14 – Chauffage Ventilation	99 061.86 € H.T.	8 283.79 € H.T.	107 345.65 € H.T.
	118 874.23 € T.T.C	9 940.55 € T.T.C	128 814.78 € T.T.C

Voté à l'unanimité.

### **Compte rendu des commissions après un an de mandat :**

#### **Commission Affaires scolaires :**

Cette année 47 élèves dont 24 en maternelle/CP et 23 en CE/CM.  
Rentrée 2021-2022 : environ 50 élèves.

Passage de la Gendarmerie et des Pompiers pour faire le point sur la sécurité. Plusieurs points à revoir : sonnette garderie à installer, nouveaux extincteurs, blocs de secours et détecteurs de fumée (devis en attente de Besson).

Achats : tables, chaises, lits, tableau, changement du photocopieur

Vu le nombre de petits prévus à la rentrée, est-ce qu'une ATSEM sera suffisant ? Il faut attendre la confirmation des nouvelles inscriptions avant de faire ou non un recrutement. De plus, le gouvernement a rendu l'école obligatoire à 3ans avec un programme précis qui nécessitera plus d'attention pour ces enfants.

Projet numérique : accord pour la subvention doit passer commande dans les prochains jours.

Cantine : RAS. Possibilité que la cantine fournisse les repas à la MAM ?

Relancer les parents pour inscription 2021-2022.

#### Commission Communication :

Mise en place du nouveau site internet, création d'un compte facebook.

Bulletin municipal : 1/an voir pour le faire évoluer, changer d'imprimeur.

Aires de jeux : ils doivent arriver cette semaine. Voir dans chaque village pour l'emplacement et les cantonniers les installeront.

Décorations de Noël : achats de nouvelles décorations on ne passe plus par Eiffage.

Marché de producteurs : mise en place cette année du 12/09 au 30/08 à 18h place du Cardinal Verdier. Plusieurs producteurs ont été contactés dans différents domaines : fromages, viandes, vins, en tout 18 ; à ce jour 10 ont répondu positivement. La communication se fera par 2 banderoles à l'entrée de Lacroix, des grandes affiches plastifiées, Office de Tourisme, panneaux d'affichage dans les villages.

Mise à jour du panneau artisans/commerçants sur la place Robert Delmas.

#### Commission travaux :

Remise en état de 3 logements locatifs (le Presbytère de Lacroix, appartement au-dessus de l'école et 1 appartement dans l'immeuble Champagnac).

Aire de camping-car : 6 emplacements supplémentaires, avec plantations pour séparation.

Plantation d'arbres à la Halle.

Entretiens divers : élagage, déneigement, maison Riom, stations d'épurations...

Pose des plaques et numéros de rues dans les villages.

#### Commission monde agricole :

Convention signée avec la SAFER.

Concours Aubrac devait avoir lieu en octobre 2020 à la Halle. Voir pour la programmer cette année avec M Durand ou Montourcy.

Projet de réserve d'eau à la Prade : Soulenq a fini. Total des travaux : 23 000 € dont 11 000 € pris en charge par la Commune. 15 agriculteurs (dont 2 de St Hippolyte et 1 de Taussac) et 2 artisans adhérent à l'association. Cotisation de 730 € / adhérent. Quelques travaux encore à réaliser : clôture (800 €) ciment (fait par Jérôme, Frédéric et Raymond). Le démarchage de partenaires est compliqué. La RAGT a donné 250 €. Réunion de la caisse locale de Groupama le 22/06 pour une éventuelle subvention.

#### Commission économie/tourisme :

6 réunions dans l'année écoulée.

Rencontres avec les principaux acteurs éco de la Commune



Balisage des chemins : voir avec l'association des marcheurs du Carladez pour implantation des panneaux selon plan fait par la commission.

Prise de contact avec le Comité des Fêtes : pourquoi pas relancer animation « cuisse de bœuf » lors de la prochaine fête.

Conception d'un questionnaire à destination des camping-caristes et de gîtes pour avoir une idée sur ce qui manquerait au niveau de l'accueil.

Réflexion pour améliorer l'entrée (en venant de Mur) : la rendre plus accueillante. Les voitures du garage Ouvrier devrait rapidement disparaître.

#### Commission espaces verts :

Tous les villages ont été fleuris. Une première pour Cayrac. Encore merci à Julien.

Plantations à l'automne d'hortensias.

La collaboration avec Mur pour la serre : les plants sont petits. Ils ont été plantés trop tard. Voir pour l'année prochaine pour d'autres variétés et varier les couleurs.

#### Commission association :

L'année écoulée n'a pas permis aux associations de fonctionner normalement. Voir début juillet pour les rencontrer afin d'aborder le futur.

Pourquoi pas organiser, via l'association de pétanque, un concours afin de faire connaître la Halle qui serait ouvert à tous.

Rencontre avec Mme Bailly pour les sentiers : la relation avec la Commune s'est améliorée.

La présence d'élus (Thierry et Lucien) est appréciée. Création d'un comité de pilotage au niveau du canton pour relancer la dynamique. Pourquoi pas relier les différents sentiers entre eux ? La mise à disposition de Mme Vignolo donne un nouvel élan. Mais il faut que son planning soit respecté. Plusieurs fois, elle a donné rdv aux bénévoles mais elle n'est pas venue. On ne va pas la payer pour des heures qu'elle ne fait pas. Voir avec la Com Com.

Pourquoi pas travailler avec les APE pour faire connaître les sentiers et faire venir des bénévoles ?

#### Informations diverses :

- Commande de 2 feux pédagogiques en plus des radras.
- Commander un panneau pour identifier La Halle Louis Boyer (Emmanuelle Bailly)
- Convention avec le club de pétanque pour mise à disposition de la Halle à faire
- Gîte de M et Mme Albertos est à vendre, peut-être un acheteur
- Le café de la poste devrait être repris
- Aménagements halieutiques de la Fage : en septembre car pas de bois
- Projet de station essence, bornes de recharge électrique, location de vélos électriques au niveau du croisement de Vilherols sur le terrain où sont les peupliers.
- Ces peupliers doivent être tombés. Proposition pour les acheter mais en attente d'une autre.

Monsieur le Maire tient à remercier toute l'équipe municipale qui travaille bien ensemble dans une bonne ambiance.

